



**DOSSIER A REMETTRE A VOTRE
ETABLISSEMENT MINIMUM 1 MOIS
AVANT LE DEPART**

PRAME

Enseignement Supérieur

Programme Régional d'Aide à la Mobilité Etudiante

2015-2016

CANDIDATURE A UNE BOURSE DE STAGE

Cadre réservé à l'établissement d'envoi

Date de réception du dossier :

N° Dossier :

Cachet de l'établissement

Etablissement d'envoi :

Nom du Candidat : M. Mme Mlle

Prénom : Date de naissance : / /

Nationalité :



: / / / /



: / / / /



@ :



Département dans lequel vous êtes rattaché(e) fiscalement :

ADRESSE DU DOMICILE PERMANENT

Adresse où vous pouvez être joint avant, pendant et après votre stage - (ex : adresse des parents) :

Code Postal : Ville :

Pays :

Entreprise d'accueil :

Ville : Pays :

Date de début de stage : / / - demandez-vous une allocation Erasmus Oui Non

Date de fin de stage : / /

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces transmises à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la bourse PRAME Enseignement Supérieur et des conditions à remplir pour maintenir mon droit à cette aide régionale.

Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à "La gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants". Les destinataires des données sont : DERIES - SVEMI (Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur / Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du traitement : Service Vie Etudiante

Date :

A signer par l'étudiant (e)

Signature :

FORMATION :

BACCALAUREAT OBTENU DANS L'ACADEMIE DE :

EN 2014-2015 :

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FREQUENTE:

Université / Ecole :

Ville / Pays :

EN 2015-2016 :

DIPLOME PREPARE (DUT, Licence, Master...) :

ANNEE DE FORMATION DE VOTRE DIPLOME : (ex : 3^{ème} année de licence, Master 1^{ère} année ...)









FILIERE :

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE STAGE A L'ETRANGER :

PROJET DE VOTRE STAGE :

MOTIVATIONS :

CRITERES D'ELIGIBILITE : Pour prétendre à une bourse, l'étudiant doit :





-  Etre inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé situé en Provence Alpes Côte d'Azur conventionné avec la Région (les étudiants inscrits en thèse, les étudiants en alternance et ceux préparant un BTS sont exclus) ;
-  Préparer un diplôme d'Etat ou diplôme visé par l'Etat, un DUETI ou un diplôme inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ;
-  Etre âgé de moins de 30 ans au 1^{er} octobre 2015 ;
-  Avoir validé une année d'études supérieure en PACA ou avoir obtenu son baccalauréat dans la région ;
-  Répondre à une exigence de critère social : le montant du quotient familial figurant sur l'avis d'imposition 2014 (sur les revenus 2013) ne peut excéder 24 000 € (calcul de votre quotient familial = revenu brut global divisé par le nombre de parts) ;
-  Effectuer son stage à l'étranger (à condition de ne pas avoir la nationalité du pays d'accueil) intégrée dans le cursus d'une durée minimum de 8 semaines ;
-  Réaliser son stage sur un territoire éligible : Pays du monde, hormis la France (territoires métropolitains et d'Outre-Mer) et Principauté de Monaco ;
-  Effectuer son stage sur l'année universitaire 2015-2016 et se terminant au plus tard le 31 décembre 2016.



↳ Ne pas être bénéficiaire d'une allocation Erasmus ;

↳ Ne pas être éligible à une autre aide à la mobilité internationale.

MODALITES D'ATTRIBUTION

-  Votre candidature doit impérativement être sélectionnée et présentée à la Région par votre établissement;
-  Une seule bourse PRAME (stage ou études) peut être attribuée par année universitaire ;
-  Les candidatures sélectionnées sont présentées pour validation à l'une des six Commissions permanentes annuelle du Conseil régional ;
-  La bourse PRAME est attribuée selon les critères fixés par la Région dans la limite du budget disponible dédié à cette action. Elle n'est pas automatique.

MONTANTS DE LA BOURSE

 Vous pouvez prétendre à une bourse si :

- Vous n'êtes pas indemnisé lors de votre stage ;

Etudiant fiscalement rattaché <u>en</u> Région	Etudiant fiscalement rattaché <u>hors</u> Région
<ul style="list-style-type: none">▪ Montant mensuel de la bourse 400 €▪ Montant maximum attribué par année universitaire 2 000 € (hors forfait)	<ul style="list-style-type: none">▪ Montant mensuel de la bourse 300 €▪ Montant maximum attribué par année universitaire 1 500 € (hors forfait)

- vous êtes indemnisé pendant votre stage et que
 - Votre indemnité mensuelle est **≤ à 300 €** → Etudiant fiscalement rattaché en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - Votre indemnité mensuelle est **≤ à 200 €** → Etudiant fiscalement rattaché hors région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;



L'indemnité mensuelle de stage sera déduite du montant mensuel de la bourse PRAME auquel vous pourriez prétendre dans le cas d'un stage non indemnisé.

 un forfait supplémentaire de 300 € est alloué aux étudiants effectuant leur stage sur un territoire avec lequel la Région entretient des relations de coopération ;

* Listes des territoires de coopération :

Territoires éligibles avec lesquels la Région entretient des relations de coopération ouvrant droit à une bonification du montant de la bourse : Wilaya d'Alger (Algérie), Région de Tanger-Tétouan (Maroc), Gouvernorats de Tunis et de Kasserine (Tunisie), Gouvernorat d'Alexandrie (Egypte), Union des Municipalités de Tyr et de Jezzine et Ville de Beyrouth (Liban), Région d'Izmir (Turquie), Gouvernorats de Ramallah et d'Hébron (Territoires palestiniens), Ville de Haïfa (Israël), Région de Lori et Erevan (Arménie), Région de Ziguinchor (Sénégal), Ile de la Grande Comore, Ngazidja (l'Union des Comores), Etat de Sao Paulo (Brésil), Province du Guangdong (Chine), Etats de Nuevo León et de Querétaro (Mexique).

 Un forfait supplémentaire d'un montant de **400 €** est attribué aux étudiants en situation d'handicap (sur justificatif).

DUREE DE PRISE EN CHARGE DE LA PERIODE DE STAGE

☞ La durée de prise en charge de votre stage dépend du montant de votre quotient familial. Elle est de minimum 2 mois et de 5 mois maximum.

<i>Tranches de quotient familial</i>	<i>% de la durée de prise en charge</i>	<i>Exemple :</i>
0 € > 10 000 €	100 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 5 mois*
10 001 € > 12 000 €	90 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée prise en charge est de 4,5 mois*
12 001 € > 14 000 €	80 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 4 mois*
14 001 € > 16 000 €	70 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 3,5 mois*
16 001 € > 18 000 €	60 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 3 mois*
18 001 € > 24 000 €	50 %	Si la mobilité dure 6 mois, la durée de prise en charge est de 3 mois*

* dans la limite de la durée minimum financée (soit 2 mois) et de la durée maximum financée (soit 5 mois) hors forfaits.

MODALITES DE PAIEMENT

- **1^{er} VERSEMENT** : 80 % du montant de la bourse sera versé après validation de votre candidature par la Commission permanente du Conseil régional et dès réception de votre dossier complet et du document attestant votre date d'arrivée dans l'organisme d'accueil (Formulaire A) ;

Le cas échéant, sera ajouté à au 1^{er} versement le montant correspondant aux forfaits.

- **LE SOLDE** sera versé dès réception du document attestant la date de fin de votre stage dans l'organisme d'accueil (formulaire B).
Ce document est à transmettre à la Région (dans un délai de 1 mois maximum après la fin de votre stage).

Le montant du solde versé peut être recalculé au vu des dates indiquées sur le formulaire B.

La Région se réserve le droit de recourir au remboursement des sommes indûment versées, notamment au cas où l'étudiant bénéficiaire ne respecterait pas la durée minimum fixée ou ne produirait pas les documents demandés.





Pièces à joindre au dossier



Documents à remettre obligatoirement pour l'étude de votre candidature :

Par l'étudiant :

- Le dossier de candidature dûment complété
- Une photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (en cours de validité)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom
- Un justificatif de domicile à votre nom
- La photocopie de l'avis d'imposition 2014 (sur les revenus 2013) sur lequel vous êtes rattaché

Par l'établissement d'envoi :

- Une attestation indiquant les dates et lieu de votre mobilité à l'étranger (organisme /ville/pays).....
- Une copie de votre Convention de Stage.....

Documents complémentaires :

- L'attestation d'autorisation d'utilisation de vos données personnelles
- L'attestation d'autorisation de transmission des informations concernant votre dossier d'aide à la mobilité à un tiers (parents, amis ...)

L'absence de ces autorisations dans votre dossier n'influe pas sur l'étude de votre candidature. Dans ce cas, il sera considéré une réponse négative de votre part.

**DOSSIER A REMPLIR TRES LISIBLEMENT ET A RETOURNER AU MOINS UN MOIS AVANT VOTRE DEPART ACCOMPAGNE DE TOUTES LES PIECES JUSTIFICATIVES DEMANDEES A VOTRE ETABLISSEMENT
(Service des Relations Internationales)**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

« PRAME Enseignement Supérieur »

Année 2015-2016 - STAGE

– FORMULAIRE A –

Attestation d'arrivée dans l'organisme d'accueil

A envoyer **impérativement** à la Région PACA **dès votre ARRIVÉE** dans l'établissement d'accueil (*une copie est à transmettre à votre établissement d'envoi*)

ou
ou

▪ Par Fax : 04.91.57.51.79

▪ Par mail : boursesdemobilite@regionpaca.fr

▪ Par courrier : Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale - 27, place Jules-Guesde -13481 – MARSEILLE Cedex 20

Nom de l'entreprise d'accueil :

Ville et Pays d'accueil :

atteste que l'étudiant(e) :

NOM : **PRENOM** :

Inscrit :
(nom de votre établissement d'envoi)

est arrivé(e) dans notre structure le / /

le stage est prévu du au

L'étudiant(e) sus-mentionné(e) s'engage à prévenir sans délai l'**établissement d'envoi** où il est inscrit en cas d'interruption de son séjour.

Fait à

Le / /

Signature de l'étudiant(e)

Fait à

Le / /

Signature et cachet de l'organisme d'accueil

Pour tout renseignement concernant le paiement de la 1^{ère} partie de votre bourse, vous pouvez contacter le Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale au 04 91 57 54 99 de 14H00 à 16H00

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

« **PRAME Enseignement Supérieur** »

Année **2015-2016 - STAGE**

– **FORMULAIRE B** –

Attestation de **fin de stage**

A envoyer **impérativement** à la Région PACA **dès votre DEPART** de l'établissement d'accueil (*une copie est à transmettre à votre établissement d'envoi*)

- *par Fax* : 04.91.57.51.79
- ou ▪ *par mail* : boursesdemobilite@regionpaca.fr
- ou ▪ *par courrier* : Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Vie étudiante et Mobilité internationale - 27, place Jules-Guesde -13481 – MARSEILLE Cedex 20

Nom de l'organisme d'accueil :

Pays d'accueil :

NOM : **PRENOM** :

Inscrit :
(nom de votre établissement d'envoi)

a effectué son stage dans notre organisme :

du/...../..... **au**/...../.....

Dans le cas d'une mobilité interrompue, merci d'en préciser les raisons :

.....
.....
.....

Fait à
Le / /
<u>Signature de l'étudiant(e)</u>

Fait à
Le / /
<u>Signature et cachet de l'organisme d'accueil</u>

Pour tout renseignement concernant le paiement du solde de votre bourse, vous pouvez contacter le Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale au 04 91 57 54 99 de 14H00 à 16H00

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ATTESTATION D'AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

J'autorise la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à utiliser mes données personnelles jusqu'au 31 décembre 2017 :

- ▶ Pour me transmettre des informations OUI NON
- ▶ Pour me transmettre des invitations OUI NON
- ▶ Pour répondre à des questionnaires..... OUI NON

Ces éléments peuvent m'être adressés :

- ▶ Par message électronique OUI NON
- ▶ Par courrier OUI NON
- ▶ Par téléphone OUI NON

Nom l'étudiant:.....

Prénom de l'étudiant :

Etablissement d'envoi

Date et signature :

Le / /

Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à "La gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants". Les destinataires des données sont : DERIES - SVEMI (Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur / Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant ou annuler l'autorisation d'utilisation de vos données, veuillez-vous adresser au responsable du traitement : Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale - Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur - Courriel : boursesdemobilite@regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ATTESTATION D'AUTORISATION DE TRANSMISSION DES D'INFORMATIONS RELATIVES AU DOSSIER DE BOURSE PRAME

Toutes les informations relatives à un dossier de bourse PRAME seront transmises exclusivement à l'étudiant demandeur.

Cependant, l'étudiant a la possibilité d'autoriser la Région à transmettre de tels renseignements à un tiers en complétant la présente attestation.

Je soussigné (e)

Nom de l'étudiant :

Prénom de l'étudiant :

inscrit à (*établissement d'envoi*) :

autorise la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à communiquer toutes les informations relatives à mon dossier de bourse PRAME 2015-2016 à :

Mr Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Né (e) le :

Joindre impérativement la copie
de la pièce d'identité
correspondante

Date et signature :

Le / /

Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à "La gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants". Les destinataires des données sont : DERIES - SVEMI (Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur / Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant ou annuler l'autorisation d'utilisation de vos données, veuillez-vous adresser au responsable du traitement : Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale - Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur - Courriel : boursesdemobilite@regionpaca.fr.